



Rêver
d'une
ville ...

RAPPORT D'ACTIVITÉS
2012

Rêver de ...

8 *une ville ouverte et accessible*

Une politique de parking bien réfléchie permet aux villes de mieux gérer les flux de véhicules, de rendre leurs centres plus attrayants et de renforcer la dynamique économique.

12 *une ville intermodale*

Voyager est souvent synonyme de changement de moyens de transport, qu'il s'agisse du bus, du tram, du vélo, du métro, de la voiture ou du train. Les parkings situés aux points de croisement entre moyens de transports, de même que des moyens de paiement bien pensés, facilitent l'intermodalité.

16 *une ville durable*

Des parkings efficaces ont un effet positif sur l'environnement: ils diminuent la pression de la circulation en ville et contribuent par conséquent à réduire les rejets de CO₂.

20 *une ville équitable*

La gratuité des parkings induit des coûts cachés pour l'ensemble de la collectivité. Il est beaucoup plus équitable que les utilisateurs des parkings paient un prix raisonnable pour leur place.

24 *une ville accueillante*

Les parkings sont comme une carte de visite de la ville. Un parking à la fois agréable, sécurisé, accueillant et orienté vers les besoins de la clientèle est donc primordial.

28 *une ville chaleureuse*

Interparking s'inscrit dans la vie urbaine. Pour nous, la réussite de l'entreprise doit toujours aller de pair avec le souci des hommes et de l'environnement.

32 Dirigeants

34 Rapport de gestion

36 Bilan consolidé

38 Compte de résultats consolidés

40 Annexes aux comptes consolidés

46 Bilan interparking S.A.

48 Compte des résultats interparking S.A.

50 Rapport du commissaire

A man in a black jacket, sunglasses, and blue jeans is walking on a street, looking to his right. He is wearing a watch on his left wrist and has a white t-shirt under his jacket. The background is a dark asphalt road with a white painted line.

Introduction

2012 a vu l'économie européenne et mondiale continuer à souffrir. Néanmoins, Interparking a maintenu le cap dans cette mer difficile en augmentant son chiffre d'affaires de 3,7% et en maintenant d'excellents résultats. C'est pourquoi je tiens tout d'abord à remercier nos donneurs d'ordre et nos clients pour la confiance qu'ils nous ont témoignée, ainsi que nos collaborateurs pour l'excellent travail réalisé dans des circonstances pas toujours faciles.

2012 a non seulement vu le renforcement de nos activités dans les pays de l'Europe continentale où nous sommes déjà présents (Pays-Bas, Belgique, France, Allemagne, Autriche, Espagne et Italie) mais aussi le lancement de nos activités en Pologne via notre filiale PCP (Poland Car Parking) ainsi que l'inauguration de notre premier parking en Roumanie, Place de l'Université à Bucarest.

L'objectif est bien entendu de continuer à renforcer notre présence dans ces neuf pays en appliquant une politique de développement raisonnée mais ambitieuse de type 'tache d'huile' afin d'optimiser les synergies et développer des politiques tarifaires intelligentes.

Outre une répartition géographique de sa présence, Interparking continuera à privilégier l'exploitation de parkings de types différents: parkings de centre-ville, parkings d'hôpitaux, parkings de centres commerciaux, parkings de gares, parkings d'aéroports, parkings de destinations de vacances, etc...

Dans ce cadre, un effort tout particulier continuera à se faire pour développer les parkings intermodaux qui s'inscrivent dans une vision moderne de la mobilité en privilégiant la 'connectivité' entre les différents moyens de transport, que ce soit la marche, le vélo, la moto, l'automobile, le bus, le tram, le métro ou l'avion. C'est pourquoi Interparking continuera à investir dans les cartes intermodales 'Pcard+', permettant à nos clients de payer non seulement leur parking mais aussi les vélos partagés (Villo!), de même que les transports en commun, grâce à leur compatibilité avec le réseau MOBIB à Bruxelles par exemple.

En sa qualité d'acteur 'leader' du parking en Europe, Interparking a continué à investir en 2012 dans la qualité de ses parkings avec à la clé 126 certifications ESPA (European Standard Parking Awards).

En parallèle, Interparking a aussi investi dans des bornes de rechargement pour véhicules électriques et dans sa flotte de véhicules d'intervention électriques. Preuve de l'efficacité de ces efforts: début 2013, Interparking Belgique, France et Pays-Bas ont été certifiés CO₂ neutres.

Pour 2013, Interparking continuera à investir dans des parkings de qualité et environnementalement neutres afin de non seulement maintenir les centres des villes accessibles mais aussi de les rendre agréables à vivre et économiquement attractifs. Pour cela, nous sommes 2.065 professionnels du parking répartis dans neuf pays européens prêts à nous dépasser!

Roland Cracco

Administrateur Délégué

Nos réalisations

Belgique

- Réalisations opérationnelles
 - + 3 nouveaux parkings:
 - Discount Parking (Brussels Airport)
 - Oesterparking A+B (Bruges)
 - Parking à vélos Centrum-Zand (Bruges)
 - + Rénovations ou réaménagements:
 - Paviljoenen Parking Centrum-Zand (Bruges)
 - + En construction:
 - Parking Hopmarkt (Alost)
- Réalisations techniques
 - + Nouveau poste de contrôle à Anvers
 - + Poursuite du développement de la technologie par carte (Pcard+ avec RFID)
 - + 30 bornes de rechargement pour véhicules électriques

Pays-Bas

- Réalisations opérationnelles
 - + 2 nouveaux parkings:
 - Parking Zuidpark (Amsterdam)
 - Parking Argentië (Amsterdam)
 - + En construction:
 - Parking Markthal (Rotterdam)
- Réalisations techniques
 - + 79 bornes de rechargement pour véhicules électriques
- Awards et certificats
 - + 4 nouveaux European Standard Parking Awards

France

- Réalisations opérationnelles
 - + 1 nouveau parking:
 - Parking Alhambra (Paris)
 - + Rénovations ou réaménagements:
 - Parking Ferrage (Cannes)
 - Parking Parc Suquet Forville (Cannes)
 - + En construction:
 - Les Cordeliers (Albi)
 - Sulzer (Nice)
- Réalisations techniques
 - + Eclairage à basse énergie
 - + 17 bornes de rechargement pour véhicules électriques
- Awards et certificats
 - + Interparking France obtient un certificat pour sa 'neutralité en CO₂'
- Divers
 - + Collaboration avec Renault pour des bornes de rechargement électriques au Palais des Festivals (Cannes), proposant des voitures partagées durant le Festival du Film.
 - + Crazy Prices et emplacements de parking spécifiques pour les détenteurs de P Card.

Allemagne

- Réalisations opérationnelles
 - + 43 nouveaux parkings:
 - 18 parkings Woolworth dans 16 villes
 - 7 parkings à Berlin
 - 2 parkings à Hambourg
 - 2 parkings à Zwickau
 - Bhf. Amberg (Amberg)
 - Dammer Tor Carré (Aschaffenburg)
 - Atrium (Bamberg)
 - Bad Godesberg RS (Bonn)
 - Galerie (Buchholz)
 - Bhf. UCI (Duisburg)
 - Bhf. Giessen (Giessen)
 - Kronengarten (Hilden)
 - Opernpassage (Cologne)
 - Löhrstrasse (Koblenz)
 - City Parkhaus (Limburg an der Lahn)
 - Bhf. Ludwigsburg (Ludwigsburg)

Depuis 55 ans, Interparking élabore, développe et gère des parkings publics, aussi bien 'off-street' que, depuis quelques années, 'on-street'. Au cours de ces années, nous avons grandi au point de devenir l'un des leaders européens du métier du parking. Notre gamme de produits est très large, avec des implantations au cœur des villes, à leur périphérie ou à des points d'échange entre moyens de transport (aéroports, gares, ...). Sans oublier les parkings d'hôpitaux, de centres commerciaux et de bureaux.

Interparking est actif dans neuf pays européens. Notre stratégie s'appuie sur trois piliers: mobilité, qualité et écologie. Nos 2.065 collègues sont au service des 85 millions de clients qui fréquentent chaque année nos 656 parkings répartis dans 350 villes.

Premier parking en Belgique, inauguré dans le cadre de l'Exposition Universelle: le Parking 58.



1958

Premier parking à l'étranger: le parking Schouwburg à Rotterdam, Pays-Bas.



1966

en 2012

Autriche

- Hbf. Alicenstrasse (Mainz)
- Hbf. Tiefgarage (Ulm)
- + 3 acquisitions:
 - Lungengasse (Cologne)
 - Parkhaus Zentrum (Zwickau)
 - Dürreplatz/Weinheim Galerie (Weinheim)
- + En construction:
 - Parkings à Berlin
 - Parkings à Hambourg
- Réalisations techniques
 - + Application smartphone Contipark gratuite
 - + 39 bornes de rechargement pour véhicules électriques
- Awards et certificats
 - + Le parking Luisenplatz (Potsdam – Berlin) gagne l'ADAC Car Park Test 2012
 - + 8 nouveaux European Standard Parking Awards

- Réalisations opérationnelles
 - + 4 nouveaux parkings:
 - City Center (Salzbourg)
 - Lehen IM 34 Interspar (Salzbourg)
 - Unipark Nonntal (Salzbourg)
 - KZP-zone (Zell am See)
- Awards et certificats
 - + 3 nouveaux European Standard Parking Awards

Espagne

- Réalisations techniques
 - + Nouveau poste de contrôle à Barcelone
 - + 6 bornes de rechargement pour véhicules électriques
- Awards et certificats
 - + 2 nouveaux European Standard Parking Awards

Pologne

- Réalisations opérationnelles
 - + 2 nouveaux parkings:
 - Parking Copernicus Airport (Wrocław)
 - Shopping center Mokotow Gallery (Varsovie)
- + Rénovations ou réaménagements:
 - Extension du parking du Lech Walesa Airport (Gdansk)
- Réalisations techniques
 - + 2 bornes de rechargement pour véhicules électriques

Italie

- Réalisations opérationnelles
 - + Rénovations ou réaménagements:
 - Parking Tronchetto (Venise)
- + En construction:
 - Project Recanati: combinaison de parkings 'on-street' et 'off-street'

Roumanie

- Réalisations opérationnelles
 - + 1 nouveau parking:
 - Parking Piata Universitatii (Bucarest)
- Réalisations techniques
 - + 2 bornes de rechargement pour véhicules électriques

Début des activités en Allemagne sous le nom de Parkhaus Europa-Center GmbH. Aujourd'hui Interparking est actif en Allemagne sous le nom Contipark.



1967

Création de la société sœur Uniparc en France.



1975

Début des activités en Autriche, avec Contipark Austria.



1975

Achat de 50% de Contipark Espagne, qui deviendra plus tard Interparking Hispania.



1995

Interparking, un groupe européen

9 pays
350 villes
656 parkings
2.065 employés
290.313 emplacements
85 millions de clients en 2012



Belgique

10 villes
71 parkings
42.094 emplacements
48 parkings avec ESPA

Pays-Bas

19 villes
49 parkings
22.109 emplacements
15 parkings avec ESPA



France

5 villes
24 parkings
13.021 emplacements
7 parkings avec ESPA

Espagne

21 villes
50 parkings
20.991 emplacements
10 parkings avec ESPA

Italie

105 villes
6 parkings
69.794 emplacements

Premier parking d'hôpital
aux Pays-Bas:
Hôpital Rijnstate, Arnhem.



1995

Interparking Belgique lance
la P Card.



1998

Début des activités en Italie,
avec l'acquisition du parking
du Tronchetto à Venise.



2001

Contipark, la filiale allemande
d'Interparking,
conclut un accord de coopération
avec la Deutsche Bahn.



2006

Allemagne
 175 villes
 399 parkings
 98.717 emplacements
 43 parkings avec ESPA

Pologne
 6 villes
 12 parkings
 8.190 emplacements

Autriche
 8 villes
 44 parkings
 14.972 emplacements
 3 parkings avec ESPA

Roumanie
 1 ville
 1 parking
 425 emplacements



EUROPEAN STANDARD PARKING AWARD
 appointed on behalf of the European Parking Association

126 ESPA Awards

En tant qu'investisseur à long terme, Interparking s'attache à la qualité de ses parkings. Une vision payante puisque nous avons obtenu l'European Standard Parking Award (ESPA), distinction attribuée par la European Parking Association (EPA), pour 126 de nos exploitations. Les parkings candidats à la certification ESPA ont été certifiés sur la base d'une check-list détaillée. Des paramètres tels que la luminosité, le bruit, la sécurité, le confort, les dimensions et les systèmes de paiement ont été passés au peigne fin.

Signature du premier contrat de concession à Bucarest, en Roumanie.



2010

Mise en service des premières bornes de rechargement électrique en Belgique (Knokke).



2010

Achat de Poland Car Parking en Pologne.



2011

Interparking Belgique devient totalement neutre en CO₂, et poursuit cet objectif pour l'ensemble du groupe.



2011

Mise en service du premier parking à vélos d'Interparking, à Bruges.



2012

Rêver

...

d'une ville ouverte et accessible

DES CENTRES VIVABLES

Se garer à la périphérie de la ville, dans la ville, en souterrain ou en voirie? Une politique de stationnement bien réfléchie permet aux villes de mieux gérer les flux de véhicules, de rendre leurs centres plus attrayants et de renforcer la dynamique économique.



Les villes font tout pour maintenir leurs centres accessibles, agréables à vivre et économiquement forts. Les centres engorgés sont néfastes mais les quartiers commerçants qui se vident le sont tout autant. Une politique de stationnement bien pensée est garante de villes accessibles et florissantes. Elle régule et module les flux de circulation, de sorte que les problèmes de mobilité diminuent, les villes demeurent accessibles et la dynamique économique des centres se renforce.

Un mélange de solutions

Une politique de stationnement différenciée constitue un mélange équilibré de solutions sur mesure. Des parkings peu onéreux situés à la périphérie des villes, à proximité des arrêts de tram, de bus ou de

méto, contribuent à ce que les voitures n'entrent pas dans la ville. Un système de signalisation efficace pour trouver facilement les parkings et une offre suffisante en parkings souterrains en centre-ville absorbent la circulation qui, sinon, tourne en rond à la recherche d'un emplacement. Les parkings d'hôpitaux, de bureaux et de centres commerciaux allègent les flux de circulation des visiteurs, du personnel et des clients des magasins. Tandis que les parkings près des gares et des aéroports permettent aux automobilistes de passer rapidement à un autre moyen de transport.

Le parking et le marketing urbain

De plus en plus de villes comprennent que leur politique de stationnement constitue une partie

décisive de leur marketing. Des parkings accueillants et confortables donnent aux visiteurs le sentiment qu'ils sont les bienvenus, ce qui contribue à l'expérience réussie de la ville. Des visiteurs pouvant plus vite quitter leur voiture, tout en la laissant en sécurité, se rendent dans les magasins plus souvent et plus longtemps – et reviennent avec plaisir.

Accessible et attirant

Interparking est un partenaire solide pour les entreprises et les organisations désireuses d'une politique de stationnement intelligente. Tant les parkings publics (*off-street*) que les solutions en voirie (*on-street*) font partie de notre éventail de solutions: nos parkings doivent rendre la destination à la fois accessible et attrayante. Ce n'est pas un





Se garer rapidement dans le centre de Bucarest

Se garer confortablement et en sécurité dans le centre de Bucarest? Interparking s'en occupe. Notre premier parking en Roumanie s'est ouvert dans cette ville de 2,7 millions d'habitants. Il s'agit du premier parking souterrain moderne réalisé à Bucarest.

Le parking souterrain 'Piata Universitatii' (Place de l'Université) compte 425 emplacements répartis sur trois niveaux et bénéficie d'une situation particulièrement stratégique: il est situé sur l'un des principaux axes de circulation, près d'une station de métro et dans le centre historique de la ville – près de la zone piétonne du vieux Bucarest, près de l'Université, du Théâtre National, de l'hôpital Coltea et de divers autres musées. Le parking est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Il dispose de bornes de rechargement pour véhicules électriques et d'un éclairage géré par des détecteurs de mouvement. Grâce au caractère souterrain de ce parking, la Place de l'Université – souvent envahie auparavant par les voitures garées – a retrouvé ses qualités de place urbaine vaste et accueillante.



hasard si nous sommes implantés dans des endroits très touristiques comme Bruges, Venise ou Cannes. Nos parkings implantés de façon stratégique réduisent la pression de la circulation tout en maintenant les centres touristiques attrayants et économiquement forts.

Des commerces et des entreprises facilement accessibles

Nous développons aussi des solutions sur mesure pour les



Recanati encore plus attrayante

Recanati est une belle ville vallonnée de près de 21.000 habitants située dans l'est de l'Italie (dans les Marches), pas très loin de la mer Adriatique. Elle est surtout réputée comme lieu de naissance du poète italien, Giacomo Leopardi. Le centre de Recanati va connaître une profonde métamorphose dans les années à venir. Le projet de renouvellement de la ville 'Centro Città 2.0' rendra son centre historique plus attrayant et accessible.

Recanati souffre d'un manque cruel de places de parking. La politique de stationnement joue donc un rôle central dans ce projet. Interparking va

centres commerciaux, les salles d'événements (centres de congrès, salles de spectacle) et les complexes de bureaux. Nous permettons aux utilisateurs de s'acheminer rapidement vers l'entrée des bâtiments, grâce à une signalisation très lisible et à des options de paiement variées. Et nous veillons bien entendu à ce que le parking ne constitue pas un obstacle, de sorte que le personnel et les visiteurs ne perdent pas de temps.

Un soin particulier accordé aux hôpitaux

De plus en plus grands, les hôpitaux se concentrent de plus en plus dans un environnement urbain. Avec comme conséquence l'augmentation de la pression sur le stationnement. Voilà pourquoi le besoin en places de parking se fait de plus en plus sentir. Les patients, visiteurs, médecins et le personnel médical ont déjà assez de choses en tête quand ils s'y rendent – Interparking veille donc à ce qu'ils puissent se garer sans souci.



pour le tourisme

implanter 116 emplacements 'on-street', dont 16 réservés pour les bus et les camping-cars. Le tout à côté d'une zone piétonne. 413 emplacements en voirie vont aussi être créés dans le centre historique. A proximité de la route pénétrant dans la ville, Interparking réalisera aussi un parking souterrain de deux niveaux comptant 300 emplacements. Ce parking sera totalement intégré dans son environnement immédiat, puisqu'il sera construit sous un nouveau parc avec des arbres, des plantations et des fontaines. Des ascenseurs mèneront les utilisateurs du parking directement sur la Piazza Leopardi, la place centrale de la ville.



Rêver ... d'une ville intermodale

PARKINGS AUX POINTS DE CROISEMENT

Voyager est souvent synonyme de changement de moyens de transport, qu'il s'agisse du bus, du tram, du vélo, du métro, de la voiture ou du train. Un voyage réussi signifie donc pouvoir changer de moyen de transport rapidement et sans problème. Les parkings situés aux points de croisement entre moyens de transport – dits aussi points intermodaux – de même que des moyens de paiement bien pensés facilitent l'intermodalité.

Les parkings évoluent de plus en plus vers le concept de plaque tournante donnant accès à différents moyens de transport: à côté du parking 'traditionnel' se trouvent aussi souvent un parking à vélos, un arrêt de bus ou de tram, une gare, un emplacement pour les voitures partagées ou une borne de rechargement pour voitures électriques...

Liberté de mouvement

Ces points intermodaux aident les voyageurs à combiner leurs trajets individuels, en toute liberté de mouvement.

Pensez aux parkings en périphérie des villes: grâce à eux, la voiture se combine de manière intelligente aux transports en commun. Un réseau

de transport public bien pensé peut y mener au centre-ville ou en ramener les automobilistes qui y ont garé leur voiture. Les gares modernes disposent de parkings pour voitures et vélos, ainsi que de liaisons rapides avec tram, bus et métro.

Sans souci d'un transport à l'autre

Le passage de la voiture aux transports en commun est séduisant pour les automobilistes disposant d'une offre de parking conciliant sécurité, facilité d'accès et signalisation claire, à proximité des aéroports, des gares ou des stations de bus, de tram ou de métro. Il faut également accorder une attention particulière aux moyens de paiement: si les voyageurs peuvent aussi utiliser

leur carte de parking pour payer les transports en commun, ils pourront rapidement et facilement passer d'un moyen de transport à l'autre.

Un moyen de paiement facile pour le client

Les moyens de paiement compatibles d'Interparking sont les garants de cette facilité de paiement. Notamment, au moyen de leur Pcard+ (une carte de paiement équipée d'une micro-puce) les clients à Bruxelles peuvent déjà payer leur parking, mais aussi le tram, le bus et le métro, de même que louer un vélo ou recharger leur voiture électrique.

Cette solution sera bientôt étendue au reste de la Belgique. Les utilisateurs pourront alors faire usage de leur Pcard+ pour payer leur billet ou





leur abonnement de transport public (bus, métro, train, tram). Grâce à la Pcard+, Interparking ne met pas le parking au centre de ses préoccupations, mais bien le client: nous faisons tout pour lui garantir une liberté de mouvement maximale.

Collaborations

Ces solutions de paiement intelligentes s'appuient sur des collaborations avec les sociétés de transport public. C'est ainsi qu'en Allemagne, nous collaborons étroitement avec la Deutsche Bahn. Les parkings des gares allemandes sont exploités par DB BahnPark, une Joint Venture de Deutsche Bahn et Contipark, la filiale allemande d'Interparking. Les utilisateurs du train bénéficient d'un tarif préférentiel pour le parking et peuvent utiliser un abonnement combinant train et parking.



Le passage de la voiture au transport en commun est plus attirant pour les automobilistes quand ceux-ci disposent de parkings sécurisés, facilement accessibles et clairement indiqués.



Parking à vélo de Bruges

Les visiteurs désireux de flâner ou de faire du shopping au centre de Bruges peuvent nous laisser leur vélo en toute sécurité. En effet, Interparking a aménagé un parking pour vélos au niveau -1 du parking Centrum 't Zand. Ce parking pour vélos est proche du centre, facile d'utilisation, sécurisé et gratuit. Il offre de la place pour 164 bicyclettes, est ouvert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et est en permanence sous surveillance vidéo.

Une simple Pcard+ suffit pour utiliser ce parking à vélos. Grâce à la Pcard+, les cyclistes ont accès à un ascenseur à vélos qui les mène au niveau -1. Ils ouvrent la porte d'accès sécurisée au moyen de leur carte et fixent leur vélo en un clic à l'un des 164 emplacements sécurisés. Quand ils veulent le récupérer, il leur suffit de reprendre leur Pcard+ pour détacher leur vélo.

Gdańsk: les premières zones Kiss & Fly

Le Gdansk Lech Wałęsa Airport se situe à environ 10 kilomètres de Gdansk, ville polonaise située sur les bords de la mer Baltique. Depuis 2001, c'est Poland Car Parking – la filiale polonaise d'Interparking – qui gère le parking de l'aéroport. Il a été agrandi plusieurs fois depuis, jusqu'à compter 1229 emplacements aujourd'hui. Le parking a été entièrement repensé en

2012, et un nouveau système de gestion a été mis en œuvre. Cette modernisation a permis d'installer deux zones de Kiss & Fly, une nouveauté en Pologne. Les deux zones comptent un total de 106 emplacements, où les voitures pourront s'arrêter gratuitement durant dix minutes. En outre, Interparking étudie la réalisation d'un nouveau parking de 750 emplacements.



Rêver ... d'une ville durable

ÉCOLOGIE

Des parkings efficaces ont un effet positif sur l'environnement: ils diminuent la pression de la circulation en ville et contribuent par conséquent à réduire les rejets de CO₂. Le souci de l'environnement est plus que jamais présent dans nos parkings. Le groupe Interparking désire devenir complètement neutre en CO₂.



Cannes se met au vert

À Cannes, Interparking dispose de trois parkings équipés de bornes pour le rechargement des voitures électriques: les parkings Palais des Festivals, Lamy et Forville. Grâce à un partenariat avec Renault, nous disposons à Cannes d'équipes d'entretien se déplaçant en Kangoo électrique. Ce partenariat a été étendu à Nice et à Fontainebleau.

Interparking France est CO₂ neutre depuis 2012 grâce à un large éventail de mesures pour réduire son empreinte écologique: éclairages LED, détecteurs de

mouvement, régulateurs de fréquence pour les systèmes de ventilation, nouvelles voitures de société qui dégagent moins de 100 grammes de CO₂, systèmes de vidéoconférence réduisant le nombre de déplacements entre Cannes et Paris.

Interparking France possède encore une autre initiative 'verte' dans ses cartons: développer un système de partage de voitures en collaboration avec Renault Rent. Pour leurs déplacements entre Cannes, Nice et Menton, les clients pourront se partager une voiture électrique.

Nous ne soutenons pas seulement les solutions vertes pour nos clients. Nous aussi dans nos parkings, nous visons à économiser l'énergie et à respecter l'environnement.



Les parkings localisés à la périphérie des villes ou à des points de croisement intermodaux diminuent la pression de la circulation en ville. Et donc, par la même occasion, la pression de la circulation sur l'environnement. Une politique de parking efficace aide les automobilistes à se garer rapidement et facilement, ce qui réduit le temps passé à chercher un emplacement – responsable de 30% à 50% de la circulation en ville – et donc l'utilisation de carburant, ainsi que les rejets de CO₂ et de particules fines.

Stimuler l'utilisation de la voiture électrique

Interparking soutient l'utilisation des voitures électriques, donc CO₂ neutres, en proposant des bornes de rechargement électriques dans un nombre sans cesse croissant de

parkings. Les automobilistes peuvent donc recharger gratuitement leur voiture pendant que celle-ci est garée.

Economies d'énergie et protection de l'environnement

Nous ne nous contentons pas de proposer la vie en vert à nos clients. Dans nos parkings, nous travaillons nous aussi de la manière la plus écologique et la plus économe en énergie. Plusieurs initiatives s'inscrivent dans cette logique. Nous appliquons en effet les meilleures techniques et les concepts énergétiques les plus adaptés à chaque rénovation et à chaque nouveau projet.

Nous utilisons un maximum d'électricité verte que nous produisons, là où c'est possible, en installant des cellules photovoltaïques sur les toits des parkings. Des

détecteurs se chargent d'éteindre les lumières quand aucun mouvement n'est enregistré. Et des systèmes internes de guidage peuvent mener chaque automobiliste jusqu'à son emplacement. Ceci augmente la vitesse de rotation et réduit les rejets de CO₂. Nos équipes d'intervention se déplacent à pied, à vélo ou au moyen de voitures électriques. Nous utilisons aussi de la peinture écologique pour les marquages et avons choisi un système de ventilation à air pulsé.

Objectif 'neutre en CO₂'

Interparking a l'ambition de devenir complètement neutre en CO₂ dans tous les pays où nous sommes actifs. C'est déjà le cas en Belgique depuis 2011. Interparking France est devenu neutre en CO₂ en 2012, suivi par Interparking Pays-Bas début 2013.





Zuidpark, Amsterdam

Le parking Zuidpark est le quatrième parking d'Interparking Pays-Bas à Amsterdam. Il a une capacité de 450 voitures et se situe juste à côté du complexe de bureaux du même nom qui met l'accent sur l'entrepreneuriat durable. Ce complexe économe en énergie possède un toit vert, avec de l'espace pour de l'agriculture urbaine (*urban farming*). Le Zuidpark propose aussi la plus grande station de rechargement pour voitures électriques d'Europe, avec 40 points de charge normaux et quatre chargeurs rapides. Le rechargement en lui-même est gratuit. Les utilisateurs de ce service ne paient donc

que leur emplacement. Le parking Zuidpark est en outre la base opérationnelle de TAXI-E, un nouveau venu sur le marché des taxis électriques.

Interparking propose aux Pays-Bas de nombreuses bornes de rechargement pour voitures électriques. Nous contribuons donc indirectement à l'augmentation du nombre de véhicules économes en énergie. Et en tant qu'organisation, Interparking Pays-Bas s'inscrit aussi dans le développement durable puisque notre filiale néerlandaise est neutre en CO₂ depuis le début 2013.

Rêver ... d'une ville équitable

DES FORMULES TARIFAIRES FLEXIBLES

La gratuité des parkings induit des coûts cachés pour l'ensemble de la collectivité. Il est beaucoup plus équitable que les utilisateurs des parkings paient un prix raisonnable pour leur place. Celui qui décide de se garer en ville occupe un espace rare et cher, et accroît la pression sur l'environnement. Tout cela a logiquement un prix.

Se garer gratuitement: le fantasme de la plupart des automobilistes. Mais le parking gratuit n'existe pas. Celui qui se gare en ville occupe un espace précieux, rejette du CO₂, tout en contribuant à l'augmentation du bruit et à la baisse de la qualité de vie en ville. Dans le cas du parking gratuit, il existe des coûts directs et indirects qui se répercutent sur la collectivité. N'est-il pas plus avisé de se garer en échange d'un prix raisonnable?

Réguler les flux de circulation

Les parkings payants aident à réguler les flux de circulation. Ils réduisent le trafic créé par la recherche d'un parking ainsi que les

embouteillages et favorisent la fluidité du trafic, de sorte que le bruit et la pollution diminuent. Leur rôle de régulateur s'appuie sur un ensemble de facteurs: leur emplacement stratégique, leur taille, mais aussi leurs tarifs. En appliquant des tarifs justes, nous veillons à ce que ces parkings puissent jouer leur rôle de régulateur de façon optimale.

Travailler sur mesure

Fixer un prix est un travail sur mesure. Pour élaborer une politique de prix adaptée, nous avons besoin d'informations sur le type de visiteurs qui fréquentent le parking, ses attentes et des objectifs de mobilité préalablement définis.





Des formules flexibles en Allemagne et en Belgique

Contipark Allemagne et Interparking Belgique entendent à la fois attirer de nouveaux clients et fidéliser les plus anciens. C'est pourquoi les possesseurs de la P Card ont bénéficié d'une réduction de 10% dans certains parkings. Nous développons des formules tarifaires à la fois intelligentes et flexibles pour le parking de courte et de longue durée. Cela suppose des tarifs adaptés, optimisés en permanence. Grâce à notre grande connaissance du marché, nous sommes en mesure d'évaluer et de différencier tous les segments de clientèle.



Profiter du film en toute quiétude à Bruxelles et à Anvers

Interparking propose des tarifs sans concurrence pour les cinéphiles désireux de se rendre dans les salles du centre-ville de Bruxelles et d'Anvers. Grâce à un accord avec la chaîne de cinémas UGC, les visiteurs ne paient aujourd'hui que 2,50 € pour trois heures de parking. Il leur suffit de montrer leur ticket de parking à la caisse du cinéma. Ce tarif préférentiel est d'application entre 18 heures et 2 heures du matin et s'applique non-stop le dimanche et les jours fériés.

Dans ses parkings anversoïis à proximité du Stadsschouwburg

et d'autres théâtres, Interparking propose aussi un tarif avantageux en soirée, idéal pour combiner une soirée au théâtre avec un petit repas ou un verre entre amis: entre 18 heures et 2 heures du matin, il est possible de se parquer sans limitation pour 5,90 €.

Interparking a introduit des tarifs particulièrement avantageux en soirée à Bruxelles. De 18 heures à 5 heures du matin, un tarif automatique de 5 euros est d'application. Ce tarif s'adresse aux gens désireux de profiter d'une soirée au théâtre, même si celle-ci se prolonge.



Incitants

Des incitants financiers peuvent amener les automobilistes qui se garent en voirie vers des parkings en souterrain. Ces incitants peuvent soit encourager le parking de longue durée, soit le décourager. Des tarifs différenciés dans une zone de stationnement donnée peuvent aider à segmenter la bonne clientèle vers les parkings les plus appropriés.

Innovations

Grâce aux innovations technologiques, il est désormais possible de travailler sur des formules tarifaires dynamiques. Interparking s'est aussi investi au maximum dans des solutions ICT pour augmenter le confort de paiement du client, de sorte que les entrées et sorties des parkings se déroulent plus rapidement.



Des tarifs corrects contribuent à ce que les parkings jouent leur rôle de régulateur de façon optimale.



Se garer sans stress à l'hôpital

Pour la plupart des gens, l'hôpital est synonyme de stress, de soucis, d'inquiétude et de tension. Les patients, le personnel et les visiteurs veulent se garer le plus vite possible, sans avoir à se soucier de tarifs qui grimpent vite. À Vic (Catalogne), Interparking gère le parking de l'Hospital General. Les tarifs sont étudiés pour que l'impact sur le personnel, les patients et les visiteurs reste le plus minime

possible. Le personnel s'y gare d'ailleurs gratuitement. Les tarifs sont équilibrés: les vingt premières minutes sont gratuites et le tarif augmente ensuite progressivement. Des tarifs spéciaux sont prévus pour le parking de nuit et pour les abonnements mensuels. Il existe aussi des tarifs spéciaux pour les services d'urgence et pour les patients atteints de maladies chroniques.

24

Rêver ...
d'une
ville accueillante

SÉCURISÉE, ATTRAYANTE, EFFICACE



Les parkings sont comme une carte de visite de la ville. Ils sont souvent le premier contact du visiteur avec une ville. Un parking à la fois agréable, sécurisé, accueillant et orienté vers les besoins de la clientèle est donc primordial.

Les parkings ne sont plus des bunkers gris depuis longtemps. Interparking offre à ses clients des parkings confortables, sécurisés, lumineux, entretenus et pratiques, intégrés avec style à leur environnement.

Des exigences de qualité

Les parkings d'Interparking satisfont aux exigences de qualité les plus modernes: accueillants, munis d'entrées et de sorties bien visibles, d'un lay-out optimal, d'emplacements suffisamment grands, de pictogrammes très lisibles, de codes-couleur pour signaler les niveaux, de sols bien planes avec un marquage très visible, d'une indication claire des sens de circulation de façon à ce que les flux entrants et sortants s'écoulent efficacement et, enfin, d'un appareillage facile à l'emploi. De plus en plus de parkings sont

surveillés toute la journée et gérés depuis un poste de contrôle central, de manière à ce que les clients puissent bénéficier d'une assistance technique à chaque instant.

Sentir le pouls

Les enquêtes de satisfaction de la clientèle – menées aussi bien via des clients mystères anonymes que via des sondages – nous permettent de sentir le pouls du client. Elles nous permettent d'obtenir une bonne image de ce que les clients attendent de nous et comment ils nous évaluent. Les résultats sont la plupart du temps très encourageants, même si chaque enquête nous permet d'établir une liste des points à améliorer dans chaque parking. Par ailleurs, nous essayons d'améliorer notre service à la clientèle au moyen de formations et de trainings dispensés dans l'école du Parking créée par Interparking.

De plus en plus de parkings sont monitorés et gérés depuis des postes de contrôle centraux.



Plus de sécurité grâce aux postes de contrôle centraux

Se garer en toute sécurité et bénéficier d'une assistance immédiate en cas de problème technique, même la nuit et le week-end? C'est possible grâce à un poste de contrôle central! En principe, un parking peut être entièrement géré et contrôlé à distance grâce aux technologies les plus avancées. En pratique, la présence de contrôleurs dans le parking reste très importante pour le confort et le sentiment de sécurité de notre clientèle. Mais le poste de contrôle représente un outil complémentaire important. Quand un contrôleur est par exemple

occupé au niveau -2, il ne voit pas ce qui se passe au -3. En cas d'incident, l'opérateur du poste de contrôle peut prévenir le contrôleur et prendre des mesures à distance.

Les postes de contrôle sont opérationnels 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les clients qui ont des problèmes seront directement mis en contact avec les opérateurs du poste de contrôle, via le parlophone situé à proximité des automates de paiement ou via les colonnes d'information à la barrière. Les opérateurs peuvent retracer

les incidents et aider les clients directement: lever une barrière, ouvrir une porte, imprimer un ticket à distance... Si le problème ne peut pas être résolu depuis le poste de contrôle, une équipe mobile se rend immédiatement sur place.

Interparking dispose de postes de contrôle en Belgique, en Allemagne, en France et depuis peu en Espagne où trois parkings – deux à Valence et un à Alcalá de Henares (Madrid) – sont gérés depuis un poste de contrôle situé à Barcelone.



Contipark à nouveau meilleur parking

Chaque année, l'ADAC – la plus importante fédération automobile d'Allemagne et d'Europe – récompense le meilleur parking d'Allemagne. Les parkings nominés ont été passés au crible selon des critères tels que la facilité d'utilisation, l'accessibilité, la sécurité et les tarifs. Le gagnant 2012 est le parking souterrain de la Luisenplatz à Potsdam, près de la Porte de Brandebourg, avec 278 emplacements. Le parking appartient à notre filiale allemande Contipark. En 2010 et 2011 déjà des parkings appartenant à Contipark avaient remporté l'ADAC Award.

Le parking Luisenplatz a été plébiscité par l'ADAC en raison de l'ordre qui y règne, de son aspect engageant, de sa propreté, de sa luminosité et de ses proportions royales. Les emplacements de parking sont grands et aucun pilier ne vient gêner l'automobiliste. Le parking a en outre reçu des bons points pour sa signalisation claire, ses sanitaires pour visiteurs et ses tarifs attractifs.



Rêver ... d'une ville chaleureuse

ENTREPRENDRE DE MANIÈRE HUMAINEMENT RESPONSABLE

Une entreprise n'est pas une île. Interparking est bien inscrit dans la vie urbaine et veut aussi contribuer à une société plus durable.

Pour nous, la réussite de l'entreprise doit toujours aller de pair avec le souci des hommes et de l'environnement.





Entreprendre de manière socialement responsable signifie créer de la valeur dans trois dimensions différentes: Profit, Planet et People – Prospérité, Planète et Personnes. Ce sont d'ailleurs les trois piliers sur lesquels s'appuie la durabilité. Interparking suit le mouvement: chez nous, mener un business avec succès va de pair avec une grande attention pour les personnes et l'environnement. Nous entendons maintenir les villes de demain accessibles à la circulation automobile, tout en les rendant attractives, conviviales et accueillantes.

Prospérité, Planète...

La prospérité indique le niveau de rentabilité et la santé financière d'une entreprise. La planète, elle, reflète l'impact de l'entreprise sur l'environnement – Interparking s'engage à réduire l'impact négatif de la pression de la circulation sur l'environnement et vise elle-même les économies d'énergie et la neutralité en CO₂. Nous collaborons à des actions suscitant une prise de conscience écologique et offrons toujours plus de bornes de rechargement pour les voitures électriques. Nous contribuons à promouvoir les solutions vertes auprès de nos clients.





*Interparking est ancré dans la vie urbaine.
C'est pourquoi nous soutenons des causes
au service de toute la communauté locale.*



Nous sommes aussi de plus en plus soucieux de l'énergie que nous utilisons.

... et Personnes

Les hommes constituent la dimension sociale des entreprises. Nos collaborateurs incarnent la clé de notre succès. Interparking crée des opportunités d'emplois locaux, propose un climat de travail agréable, de larges possibilités de formation et une gestion du personnel qui reflète la diversité de nos clients.

Interparking est ancré dans la vie urbaine. Dans les villes où nous sommes actifs, nous poursuivons des objectifs qui peuvent soutenir la communauté locale dans toute

sa diversité par le biais de projets visant à favoriser l'égalité des chances, à aider les sans-abris ou à promouvoir le sport pour les handicapés. Nous soutenons également des événements culturels et touristiques, des initiatives sociales, différentes ONG, des associations de patients et bien d'autres actions encore. C'est d'ailleurs notre rôle social: veiller à ce que les villes soient des lieux de rencontre pour tous. C'est pourquoi Interparking Belgique soutient le SAMU Social, organisation qui accueille et aide les sans-abris. Interparking a sponsorisé l'achat d'une Renault Kangoo dont le SAMU Social se sert dans le cadre de ses 'maraudes'.



Sponsor du tennis en chaise roulante

En 2012, le club de tennis de Salzbourg a organisé pour la 20ème fois le tournoi international de tennis en chaise roulante Salzbourg Tappe Open. 80 joueurs de 18 pays, soit le top mondial du tennis en chaise roulante, ont pris part à ce tournoi très réputé. Contipark Autriche est l'un des principaux sponsors de l'événement. Ce sponsoring renforce l'implication sociale d'Interparking et est parfaitement en phase avec notre souci de promotion de l'égalité des chances et de la diversité.

En outre, Contipark a soutenu des initiatives visant à aider des enfants défavorisés à aller à l'école dès le plus jeune âge.



Interparking, l'arc-en-ciel de la diversité

À travers sa gestion du personnel, Interparking a résolument choisi la diversité. Les clients de nos parkings étant très variés, notre personnel doit refléter cette diversité. Nous entendons donner les mêmes chances à chacun, sans distinction de sexe, d'appartenance socio-culturelle, d'origine, de niveau d'études, de préférence sexuelle, d'âge ou de handicap. Seules comptent les compétences et la qualité.

Voilà pourquoi Interparking Belgique veut donner la chance de s'épanouir à chaque collègue, en lui permettant de grandir dans sa fonction. Pour aider nos collaborateurs dans

cette optique, nous investissons aussi dans la formation. Nous avons par exemple créé l'Ecole de Parking à Bruxelles en 2006. C'est là que nos collaborateurs fraîchement engagés vont se préparer à une fonction dans l'un de nos parkings: ils y apprennent en quoi consiste exactement la fonction – tant dans l'attitude à adopter envers le client qu'au niveau de la formation technique. Les collègues plus expérimentés bénéficient aussi des formations dispensées par cette école, par exemple les dernières évolutions en matière de technologie ou la manière de travailler en respectant mieux l'environnement.





Conseil d'administration

A **Claude De Clercq**
Baudouin Ruquois †

- 1 **Yves De Clercq***
- 2 **Serge Fautré**
- 3 **Roland Cracco****
- 4 **Alain De Coster**
- 5 **Philippe Latour**
- 6 **Michel Mathieu**
- 7 **Xavier Pierlet*****
- 8 **Jean-François van Hecke******
- 9 **Marc Van Begin*******

Président Honoraire
Administrateur Délégué
Honoraire
Président
Vice-Président
Administrateur Délégué
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administrateur
Administrateur

Comite exécutif

Yves De Clercq
Serge Fautré
Xavier Pierlet
Jean-François Van Hecke

Corporate management

Roland Cracco
Administrateur Délégué
Elisabeth Roberti
Secrétaire Général
Edouard de Vaucleroy
Chief Financial Officer
Ilse De Graeve
Budget & Control
Koen Mackens
Acquisitions & Marketing
Olivier Maes
IT Manager
Marc Iannetta
International Audit Manager



A



* Gérant de la SCA Yves De Clercq ** Gérant de la SPRL Kingsdale Consulting *** Gérant de la SPRL Xavier Pierlet
**** Gérant de HECKE Partners S.A. ***** Gérant de la SPRL Marc Van Begin



Directions opérationnelles



Michael Kessler
 Allemagne / Autriche
 Contipark Parkgaragen GmbH
 Rankestraße, 13 – 10789 Berlin
 T: 49-30-25 00 970
 Contipark International Austria GmbH
 Reichenhaller Straße, 8 – 5020 Salzburg
 T: 43-662-80990-0



Nik Subramanian
 Belgique
 S.A. Interparking N.V.
 Bisschopsstraat, 1 – 1000 Brussel
 T: 32-2-549 58 11



Marc Grasset
 France
 Interparking France S.A.
 Rue de Gramont, 30 – 75002 Paris
 T: 33-1-55 04 66 00



Davide Fornasiero (ad interim)
Directeur Général
Adjoint Acquisitions
 Italie
 Interparking Italia S.R.L.
 Isola Nuova del Tronchetto 33/M
 30135 Venezia
 T: 39-041-520 75 55



Johan Tol
 Pays-Bas
 Interparking Nederland B.V.
 Weena point A – Weena, 710-712
 3014 DA Rotterdam
 (Postbus 501 – 3000 AM Rotterdam)
 T: 31-10-217 09 70



Robert Falecki
 Poland
 Poland Car Parking Sp. z o.o.
 59/6 Koszykowa Str.
 00-660 Warszawa, Polska
 T: 48-22-629 59 44



Ernesto Piera
 Espagne / Roumanie
 Interparking Hispania S.A.
 Calle Valencia, 93 3º 2a
 08029 Barcelona
 T: 34-93-451 66 24
 Square Parking S.R.L.
 010898 Str Fagaras, nr 6,
 Sector 1
 T: 40-21-311 56 54

Rapport de gestion

SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
DE L'EXERCICE 2012



Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter les comptes consolidés du Groupe Interparking au 31 décembre 2012.

Dans un contexte de crise mondiale et de récession de plusieurs pays d'Europe continentale de l'ouest, le groupe a su faire progresser son chiffre d'affaires au cours de l'exercice écoulé tout en maintenant à un niveau presque inchangé son EBITDA.

L'activité de notre groupe est clairement liée à l'évolution conjoncturelle des pays européens dans lesquels nous sommes présents et plus particulièrement aux indices de la consommation privée. Toutefois, notre politique de diversification et d'investissement à long terme a assuré à nos revenus une stabilité reconnue grâce à la variété des besoins auxquels sont associées nos exploitations de parking (centre-ville, loisirs, shopping, travail, aéroports, gares, hôpitaux, ...) et à la variété des politiques des villes et des régions dans lesquelles nous travaillons en Europe.

Ainsi en 2012, Interparking a connu une augmentation de son activité en Allemagne, en Autriche et en France tandis que l'évolution des chiffres d'affaires réalisés en Espagne, en Italie et en Belgique connaissait généralement un tassement. Cependant, dans l'ensemble, les ventes consolidées du Groupe sont passées de 317,4 millions € en 2011 à 329,2 millions €, soit une progression de 3,7 %.

De plus, afin de renforcer cette diversification, Interparking a confirmé son entrée en Europe Centrale grâce à l'ouverture en fin d'année d'un parking dans le centre de Bucarest.

En tenant compte de cette nouvelle acquisition, Interparking exploitait, au 31 décembre 2012, 656 parkings dans 350 villes dans neuf pays de l'Union Européenne dont 7 en Euroland et gérait près de 290.000 emplacements contre 613 parkings et 284.000 emplacements en 2011.

Le risque spécifique majeur qui peut affecter le développement de notre groupe est celui lié à l'accessibilité en voiture et à l'attractivité commerciale, économique et

culturelle de chacune des localisations de nos parkings. Dès lors, Interparking privilégie les exploitations dans des villes de qualité qui ont un pouvoir d'attraction fort et diversifié.

En 2012, le groupe a effectué de nouveaux investissements dans des villes importantes telles que Paris, Berlin, Bruges, Cologne ou Nice.

Un des principaux challenges auxquels notre société est confrontée est la diversité des politiques de mobilité et l'enjeu de l'accès aux centres-villes. Cet élément s'est particulièrement ressenti au cours de l'exercice écoulé qui a vu certaines villes de grande taille prendre des mesures rendant plus difficile l'accès aux voitures.

À l'inverse, de nombreuses villes de taille moyenne souhaitent faciliter les accès et le parking afin de renforcer leur pouvoir d'attraction économique.

C'est dans ce cadre qu'Interparking a obtenu de nouveaux contrats notamment à Fontainebleau, Menton, Alost ou Recanati. Ces nouvelles opérations contribueront aux résultats des exercices ultérieurs.



Au cours de l'exercice écoulé, le groupe a su faire progresser son chiffre d'affaires tout en maintenant à un niveau presque inchangé son EBITDA.



Face à une clientèle dont le pouvoir d'achat est sous pression, Interparking a développé des produits adaptés tel que le parking 'Discount' à Zaventem et a poursuivi la mise en œuvre de sa politique de tarification dynamique dans un certain nombre de ses exploitations.

Dans le souci de répondre aux exigences de qualité de nos clients, le groupe a investi des montants substantiels au cours des derniers exercices en vue d'améliorer la signalisation, le confort et la sécurité des usagers. Fin 2012, le groupe comptait 126 parkings ayant obtenu le label de qualité ESPA (association européenne des exploitants de parkings).

Interparking s'efforce de répondre à ces défis en développant notamment les systèmes de téléjalonement et en développant des partenariats avec les sociétés de transport public et les villes.

En 2012, le Groupe a continué le renforcement de l'utilisation des centres de télégestion notamment en France et en Espagne, ainsi que le développement des produits multiparkings.

D'un point de vue environnemental, notre société continue ses efforts notamment en équipant ses parkings de bornes de recharge pour les voitures électriques, en effectuant des audits énergétiques et en s'approvisionnant en énergie verte. Fin 2012, les opérations belges, françaises et hollandaises du groupe étaient CO₂ neutres.

Ces éléments ont également pesé sur les frais opérationnels de la société qui ont amené l'EBITDA consolidé du Groupe à 103,0 millions € contre 104,2 millions € au cours de l'exercice antérieur.

Les charges financières nettes hors amortissements sur écarts de consolidation ont connu une baisse de 4% passant de 11,8 millions € en 2011 à 11,3 millions € en 2012. Cette diminution des charges est principalement expliquée par la baisse des taux d'intérêt. Le groupe détient, en Belgique et en Espagne, des contrats de couverture de taux sur une partie de ses emprunts afin de se protéger contre la hausse éventuelle des taux.

Le niveau d'endettement net du groupe est resté particulièrement faible à 307 millions €,

soit près de 3 fois l'EBITDA. Cet élément contribue au caractère stable et solidement capitalisé du groupe.

En tenant compte des amortissements en hausse de 4,2%, le résultat courant avant impôts s'est élevé à 38,2 millions € en 2012 contre 39,3 millions € l'année antérieure.

En 2012, la part du groupe dans le résultat après impôts s'élève à 22,7 millions € contre 31,6 millions € en 2011. Cette différence s'explique principalement par la plus-value de 8,3 millions € réalisée en 2011 sur la vente du parking Naberpassage à la ville de Groningen dans le cadre du renouvellement du centre-ville.

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture des comptes de l'exercice 2012 qui serait de nature à avoir une influence notable sur la situation financière et les résultats de la société.

Bruxelles, le 20 février 2013

Le Conseil d'Administration

Bilan consolidé

ACTIFS

en ,000 €	2008	2009	2010	2011	2012
Actifs immobilisés	540.918	550.063	679.868	703.422	707.480
I. Frais d'établissement	85	44	124	9	-
II. Immobilisations incorporelles	49.522	25.231	40.279	134.086	129.319
III. Ecart de consolidation	142.475	128.595	198.337	194.165	176.211
IV. Immobilisations corporelles	342.270	385.540	430.206	364.270	392.541
a. Terrains et constructions	272.911	318.024	353.702	285.080	301.732
b. Installations	19.357	20.615	25.293	29.569	31.257
c. Mobilier et matériel roulant	3.664	3.691	3.964	4.301	5.195
d. Location-financement et droits similaires	33.422	23.166	21.242	19.323	17.749
e. Autres immobilisations corporelles	8.004	12.210	14.130	14.160	14.059
f. Immobilisations en cours et acomptes versés	4.912	7.834	11.875	11.837	22.549
V. Immobilisations financières	6.566	10.653	10.922	10.892	9.409
a. Entreprises mises en équivalence	1.098	1.180	1.319	1.443	1.750
- Participations	1.098	1.180	1.319	1.443	1.750
b. Autres entreprises	5.468	9.473	9.603	9.449	7.659
- Participations, actions et parts	1.213	1.433	1.216	1.062	862
- Créances	4.255	8.040	8.387	8.387	6.797
Actifs circulants	51.180	120.216	57.126	73.629	76.283
VI. Créances à plus d'un an	2.295	1.894	1.704	1.608	769
a. Créances commerciales	-	-	-	-	-
b. Autres créances	163	131	267	254	190
c. Impôts différés	2.132	1.763	1.437	1.354	579
VII. Stocks et commandes en cours	823	731	562	1.062	983
a. Stocks	823	731	562	1.062	983
VIII. Créances à un an au plus	18.330	19.421	25.674	24.867	29.982
a. Créances commerciales	12.129	10.827	10.971	12.754	16.686
b. Autres créances	6.201	8.594	14.703	12.113	13.296
IX. Placements de trésorerie	2.169	71.137	292	1.257	1.547
a. Actions propres	-	-	-	-	-
b. Autres placements	2.169	71.137	292	1.257	1.547
X. Valeurs disponibles	22.791	20.733	21.786	30.497	26.693
XI. Comptes de régularisation	4.772	6.300	7.108	14.338	16.309
Total de l'actif	592.098	670.279	736.994	777.051	783.763

PASSIFS

en ,000 €	2008	2009	2010	2011	2012
Capitaux propres	274.955	289.899	310.091	330.584	353.731
I. Capital	15.885	15.885	15.885	15.885	15.885
a. Capital souscrit	15.885	15.885	15.885	15.885	15.885
b. Capital non appelé	-	-	-	-	-
II. Primes d'émission	38.729	38.729	38.729	38.729	38.729
IV. Réserves	211.052	225.795	245.476	266.179	288.850
V. Ecarts de consolidation	3.577	3.577	3.577	3.577	3.577
VI. Ecarts de conversion	-	-	(7)	(10)	130
VII. Subsidés en capital	-	-	137	-	-
VIII. Intérêts minoritaires	5.712	5.913	6.294	6.224	6.560
Provisions	18.691	21.386	21.703	25.243	25.195
a. Provisions pour risques et charges	3.102	2.842	2.935	4.946	5.079
- Pensions et obligations similaires	1.913	2.034	1.725	1.879	2.423
- Charges fiscales	-	-	367	367	5
- Autres	1.189	808	843	2.700	2.651
b. Impôts différés et latences fiscales	15.589	18.544	18.768	20.297	20.116
Dettes	298.452	358.994	405.200	421.224	404.837
X. Dettes à plus d'un an	118.417	229.777	280.465	322.109	230.650
a. Dettes financières	114.274	221.185	272.052	308.079	218.369
- Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-
- Emprunts obligataires non subordonnés	-	-	-	-	-
- Dettes de location-financement et assimilés	6.047	17.691	16.314	14.361	13.874
- Etablissement de crédit	49.798	40.044	253.005	262.765	199.768
- Autres emprunts	58.429	163.450	2.733	30.953	4.727
b. Dettes commerciales	-	-	-	-	-
d. Autres dettes	4.143	8.592	8.413	14.030	12.281
XI. Dettes à un an au plus	162.596	112.631	109.721	78.137	152.497
a. Dettes > un an échéant dans l'année	59.408	46.023	42.009	15.539	93.559
b. Dettes financières	37.685	16.404	11.773	6.376	10.805
- Etablissement de crédit	11.112	16.360	11.636	6.328	10.803
- Autres emprunts	26.573	44	137	48	2
c. Dettes commerciales	27.926	24.117	27.545	28.743	31.565
d. Acomptes reçus sur commandes	-	-	-	-	81
e. Dettes fiscales, salariales et sociales	18.148	11.315	13.151	12.434	13.282
- Impôts	12.682	6.529	8.622	7.811	7.914
- Rémunérations et charges sociales	5.466	4.786	4.529	4.623	5.368
f. Autres dettes	19.429	14.772	15.243	15.045	3.205
XII. Comptes de régularisation	17.439	16.586	15.014	20.978	21.690
Total du passif	592.098	670.279	736.994	777.051	783.763

Compte de résultats consolidés

en ,000 €	2008	2009	2010	2011	2012
I. Ventes et prestations	286.566	284.299	304.467	317.421	329.221
a. Chiffre d'affaires	279.490	276.444	296.135	308.563	314.534
d. Autres produits d'exploitation	7.076	7.855	8.332	8.858	14.687
II. Coûts des ventes et prestations	(219.038)	(218.925)	(234.309)	(249.523)	(262.146)
a. Approvisionnement	1.045	1.245	830	708	935
b. Services et biens divers	119.012	117.455	127.805	135.796	144.477
c. Rémunérations, charges sociales et pensions	56.088	56.968	58.541	61.135	65.477
d. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	29.956	30.694	33.660	36.261	35.962
e. Réductions de valeur sur stocks	67	125	(194)	8	138
f. Provisions pour risques et charges	342	(275)	26	181	499
g. Autres charges d'exploitation	12.528	12.713	13.641	15.434	14.658
III. Bénéfice d'exploitation	67.528	65.374	70.158	67.898	67.075
IV. Produits financiers	926	812	900	797	344
a. Produits des immobilisations financières	9	14	7	7	10
b. Produits des actifs circulants	142	66	32	40	45
c. Autres produits financiers	775	732	861	750	289
V. Charges financières	(25.870)	(24.511)	(31.736)	(29.381)	(29.134)
a. Charges des dettes	12.042	9.952	13.781	11.494	9.779
b. Amortissements sur écarts de consolidation	12.866	12.531	16.593	16.768	17.465
c. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II e.	-	-	-	-	-
d. Autres charges financières	962	2.028	1.362	1.119	1.890
VI. Bénéfice courant avant impôts	42.584	41.675	39.322	39.314	38.285

en ,000 €	2008	2009	2010	2011	2012
VII. Produits exceptionnels	36	121	6.825	8.691	149
a. Reprises d'amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-	-	-
b. Reprises d'amortissement et réductions de valeur sur immobilisations financières	-	3	-	-	-
c. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	-	-	-	-	-
d. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	36	29	331	8.392	73
e. Autres produits exceptionnels	-	89	6.494	299	76
VIII. Charges exceptionnelles	(311)	(358)	(219)	(235)	(413)
a. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	35	16	37	39	-
c. Réductions de valeur sur immobilisations financières	-	10	1	-	3
d. Provisions pour risques et charges exceptionnels	-	(4)	-	-	-
e. Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés	2	73	55	59	117
f. Autres charges exceptionnelles	274	263	126	137	293
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts	42.309	41.438	45.928	47.770	38.021
X.	8.548	(3.086)	(743)	(1.578)	343
a. Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales	8.548	613	611	139	343
b. Transfert aux impôts différés et latences fiscales	-	(3.699)	(1.354)	(1.717)	-
XI. Impôts sur le résultat	(21.101)	(13.962)	(15.505)	(15.465)	(16.703)
a. Impôts	(21.104)	(13.969)	(15.522)	(15.478)	(16.788)
b. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	3	7	17	13	85
XII. Bénéfice de l'exercice	29.756	24.390	29.680	30.727	21.661
XIII. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	1.068	1.151	1.291	1.416	1.724
a. Résultats en bénéfice	1.068	1.151	1.291	1.416	1.724
b. Résultats en perte	-	-	-	-	-
Bénéfice consolidé	30.824	25.541	30.971	32.143	23.385
Part des tiers dans le résultat	720	790	954	561	714
Part du groupe dans le résultat	30.104	24.751	30.016	31.581	22.671

Annexes aux comptes consolidés

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

I. Liste des sociétés du Groupe consolidées globalement

		Droit du Groupe	
Servipark International S.A.	Bruxelles	100,00%	BE 458 245 915
Serviparc S.A.	Bruxelles	100,00%	BE 441 030 096
Uniparc Belgique S.A.	Bruxelles	100,00%	BE 427 825 725
Beheercentrale N.V.	Anvers	100,00%	BE 406 391 002
Parking Kouter N.V.	Bruxelles	100,00%	BE 460 024 775
Parking Monnaie S.A.	Bruxelles	100,00%	BE 403 459 721
Centre 58 S.A.	Bruxelles	99,55%	BE 812 274 337
Parking Roosevelt N.V.	Anvers	87,50%	BE 406 715 456
Parking 2 Portes S.A.	Bruxelles	75,00%	BE 403 317 486
Interparking France S.A.	Paris	100,00%	
Interparking Services S.A.S	Paris	100,00%	
Uniparc Cannes S.N.C.	Cannes	100,00%	
Solopark S.A.S	Nîmes	100,00%	
Serviparc France S.A.S.	Paris	100,00%	
Parc Sulzer S.A.S.	Nice	95,01%	
Interparking Nederland B.V.	Rotterdam	100,00%	
Interparking Security B.V.	Rotterdam	100,00%	
Uniparc Nederland B.V.	Rotterdam	100,00%	
Interparking Italia S.R.L.	Venise	100,00%	
Interparking Servizi S.R.L.	Venise	100,00%	
SIS S.R.L.	Corciano	100,00%	
Centre 85 Parkgaragen und Immobilien GmbH	Berlin	100,00%	
Servipark Deutschland GmbH	Berlin	96,62%	

Contipark International Parking GmbH	Berlin	94,00%
Contipark Parkgaragen GmbH	Berlin	93,10%
Parking Bowling Green GmbH	Berlin	93,10%
Contipark Parkgarage Marienplatz München GmbH	Berlin	93,10%
Contipark Parkgaragen Kurhaus Wiesbaden GmbH	Berlin	88,36%

Contipark International Austria GmbH	Salzbourg	96,92%
Ö Park Garagen GmbH	Vienne	96,92%
Optimus GmbH	Vienne	96,92%
Optimus Parkhausverwaltungs GmbH & Co KG	Vienne	96,92%
Villacher Parkgaragen GmbH & Co.KG	Salzbourg	96,92%

Interparking Hispania S.A.	Barcelone	98,24%
Interparking Lleidatana S.A.	Lleida	91,81%

Alpha Parking S.R.L.	Bucarest	100,00%
SC Square Parking S.R.L.	Bucarest	58,95%

Poland Car Parking sp zoo	Varsovie	100,00%
---------------------------	----------	---------

II. Liste des sociétés du Groupe mise en équivalence

Immo TGV S.A.	Bruxelles	33,20%	BE 434 655 515
DB BahnPark GmbH	Berlin	46,06%	

V. Périmètre de consolidation

L'établissement des comptes consolidés se fait suivant les principes énoncés dans l'Arrêté Royal du 6 mars 1990 sur les comptes consolidés. Outre les comptes de la société-mère, les comptes consolidés reprennent les comptes des filiales suivant différentes méthodes:

a. Consolidation globale

Les sociétés dont le Groupe contrôle au moins 50% du capital et dont il assure la gestion journalière, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

b. Consolidation proportionnelle

Les sociétés dont le Groupe assure le contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

c. Mise en équivalence

Les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement entre 10% et 49% du capital et dont il n'assure pas la gestion journalière sont mises en équivalence.

d. Sociétés non consolidées

Les participations inférieures à 10% ne sont pas reprises dans le périmètre de la consolidation. Il en est de même pour les sociétés en liquidation ou en constitution.

VI. Critères qui président aux évaluations dans les comptes consolidés

A. Les règles d'évaluation de la société INTERPARKING S.A., qui figurent dans les annexes des comptes annuels, sont d'application dans les comptes consolidés sous réserve de ce qui est précisé ci-après:

- **Les taux d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles:** les amortissements accélérés qui sont actés dans les comptes sociaux des sociétés belges du Groupe sont retraités en amortissements linéaires de même durée dans les comptes consolidés afin de tenir compte de la durée économique de ces biens.
- **Les écarts de consolidation:** lors de l'intégration dans le bilan consolidé d'une nouvelle filiale ou lors de l'acquisition d'un complément de participation, la valeur comptable des actions et parts de ces sociétés acquises par des entreprises figurant déjà dans la consolidation est comparée à la fraction des capitaux propres qu'elles représentent, compte tenu, le cas échéant, d'une réestimation des valeurs de l'actif et du passif. Un écart de consolidation est ainsi déterminé. S'il est négatif, il est enregistré au passif du bilan sous la rubrique 'écarts de consolidation'. S'il est positif, il est enregistré à l'actif du bilan sous la rubrique 'écarts de consolidation'.

- **Les règles d'évaluation propres aux sociétés étrangères** n'ont pas été retraitées dans la mesure où elles ne représentent pas un intérêt significatif à l'exception des contrats de leasing et du crédit bail.

La méthode de conversion utilisée étant celle du cours de clôture pour les comptes du bilan, sauf le résultat de l'exercice qui est converti au cours moyen pour les postes du compte de résultat.

Seuls les écarts positifs font l'objet d'un amortissement annuel à charge du compte de résultats sur une période de 20 ans (5% l'an). Cet amortissement se justifie par la contribution, dans une perspective à long terme de ces acquisitions, à l'accroissement des profits du Groupe.

Les participations correspondent aux prix d'acquisitions d'immobilisations non consolidés sous déduction des réductions de valeurs appropriés.

Les dividendes y afférents sont comptabilisés dans l'année de leur encaissement.

La valeur des titres des sociétés mises en équivalence correspond à la part qu'ils représentent dans la situation nette de la société émettrice y compris le résultat de l'exercice.

Les employés du Groupe perçoivent des pensions selon les systèmes de retraite conformes aux lois et habitudes des pays dans lesquels les sociétés du Groupe exercent leur activité. Dans le cas où il existe des plans de retraite formels et où les paiements selon ces plans sont à charge du Groupe, les engagements correspondants font l'objet d'une provision.

En ce qui concerne les accords éventuels de préretraite négociés par certaines sociétés, les provisions nécessaires sont constitués et la charge résiduelle en est réévaluée chaque année.

Les comptes annuels des sociétés consolidées sont clôturés en date du 31 décembre 2012.

		Cours de clôture	Cours moyen
Romanian Lei	(RON)	0,2257	0,2244
Polish Zloty	(PLN)	0,2446	0,2396

- B. Les impôts différés sont constatés sur l'ensemble des différences temporaires, résultant de charges et de produits inclus ou exclus du résultat comptable d'un exercice mais déductibles ou réintégrables dans la base imposable des exercices au cours desquels ces différences s'inverseront. La méthode du report variable est appliquée, à savoir que les impôts différés sont calculés sur base du dernier taux connu à la date d'arrêté des comptes.

VII. État des frais d'établissement

Au terme de l'exercice précédent		9
Mutations de l'exercice:		-
- Nouveaux frais engagés		-
- Amortissements		(9)
- Écarts de conversion		-
- Autres		-
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		-

VIII. État des immobilisations incorporelles

a. Valeur d'acquisition	Concessions	Goodwill
Au terme de l'exercice précédent	204.843	16.534
Mutations de l'exercice:		
- Acquisitions	2.170	-
- Cessions et désaffectations	(37)	(396)
- Écarts de conversion	-	-
- Transfert d'une rubrique à l'autre	(1.287)	1.406
- Autres	-	-
Au terme de l'exercice	205.689	17.544
c. Amortissements et réduction de valeur		
Au terme de l'exercice précédent	70.957	16.334
Mutations de l'exercice:		
- Actés	6.128	420
- Acquis de tiers	-	-
- Cessions et désaffectations	(2)	-
- Écarts de conversion	-	-
- Transfert d'une rubrique à l'autre	77	-
- Autres	-	-
Au terme de l'exercice	77.160	16.754
Valeur nette comptable	128.529	790

IX. État des immobilisations corporelles

a. Valeur d'acquisition	Terrains et constructions	Installation machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Location, financement et droit similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et comptes versés
Au terme de l'exercice précédent	568.236	73.926	16.427	35.187	42.659	11.837
Mutations de l'exercice:						
- Acquisitions	29.079	7.556	2.315	-	1.959	16.938
- Cessions et désaffectations	(59)	(1.086)	(877)	-	(304)	-
- Transferts d'une rubrique à l'autre	7.435	(52)	709	(121)	(215)	(6.224)
- Autres variations	150	173	46	338	47	(2)
Au terme de l'exercice	604.841	80.517	18.620	35.404	44.146	22.549
b. Plus-values de réévaluation	7.460	-	-	-	-	-
Au terme de l'exercice	7.460	-	-	-	-	-
c. Amortissements et réductions de valeur						
Au terme de l'exercice précédent	290.616	44.357	12.126	15.864	28.499	-
Mutations de l'exercice:						
- Actés	18.725	5.394	1.845	1.332	2.109	-
- Acquis de tiers	-	-	-	-	-	-
- Cessions et désaffectations	(242)	(820)	(728)	-	(224)	-
- Transferts d'une rubrique à l'autre	1.411	(69)	139	413	(321)	-
- Écarts de conversion	59	398	43	46	24	-
- Autres variations	-	-	-	-	-	-
Au terme de l'exercice	310.569	49.260	13.425	17.655	30.087	-
Valeur nette comptable	301.732	31.257	5.195	17.749	14.059	22.549

X. État des immobilisations financières

a. Valeur d'acquisition	Entreprises mises en équivalence	Participations, actions et parts	Créances
Au terme de l'exercice précédent	1.443	1.062	8.388
Mutations de l'exercice:			
- Acquisitions	126	21	1.453
- Cessions et désaffectations	-	(221)	(3.043)
- Autres variations	-	-	-
Au terme de l'exercice	1.569	862	6.798
c. Réduction de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	-	-	-
Mutations de l'exercice:			
- Actées	(2)	-	-
- Annulées à la suite de cessions et retraits	-	-	-
Au terme de l'exercice	(2)	-	-
e. Variations des capitaux propres			
Au terme de l'exercice précédent	-	-	-
- Quote-part dans le résultat de l'exercice	1.724	-	-
- Autres variations	(1.541)	-	-
Au terme de l'exercice	183	-	-
Valeur nette comptable	1.750	862	6.798

XI. État des réserves

Au terme de l'exercice précédent	266.179
Mutations de l'exercice:	
- Bénéfice du Groupe à affecter	22.671
- Dividende à répartir	-
- Autres variations	-
Au terme de l'exercice	288.850

XII. État des écarts de consolidation

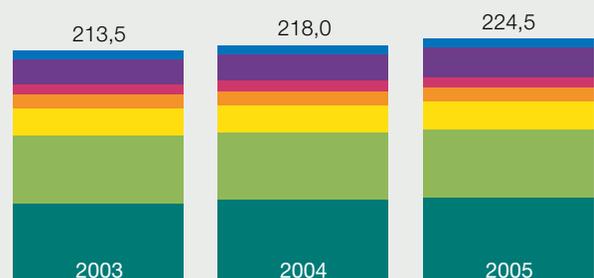
	Écarts de consolidation positifs	Écarts de consolidation négatifs
Au terme de l'exercice précédent	194.165	3.577
Mutations de l'exercice:		
- Variations dues à une augmentation du pourcentage	211	-
- Variations dues à une diminution du pourcentage	(700)	-
- Amortissements	(17.465)	-
- Autres Variations	-	-
Au terme de l'exercice	176.211	3.577

XIII. État des dettes

	Échéant dans l'année	Entre un et 5 ans	Plus de 5 ans
a. Ventilation			
Dettes financières	93.559	168.921	49.448
1. Emprunts subordonnés	-	-	-
2. Emprunts obligataires non subordonnés	-	-	-
3. Dettes de location financement	85	2.698	11.176
4. Établissements de crédit	65.013	165.429	34.339
5. Autres emprunts	28.461	794	3.933
Autres dettes	-	8.345	3.936
b. Dettes garanties			
Dettes financières	-	-	32.531
4. Établissements de crédit	-	-	32.531

Revenu d'exploitation par pays

en millions €



XIV. Résultat d'exploitation

a. Revenu d'exploitation par pays

1. Répartition géographique

- Belgique	30,9%
- Allemagne	32,9%
- Espagne	11,4%
- France	8,9%
- Italie	7,3%
- Autriche	4,7%
- Pays-Bas	2,7%
- Pologne	1,3%
- Roumanie	0,0%

b. Effectif moyen et frais de personnel

1. Sociétés consolidées globalement

Effectif moyen du personnel	2.065
- Direction	124
- Employés	1.669
- Ouvriers	272
Frais de personnel (en ,000 €)	65.477

XV. Droits et engagements hors bilan

A2. Montant des garanties réelles constituées les entreprises comprises dans la consolidation sur leurs actifs propres, pour sûreté respectivement des dettes et engagements:

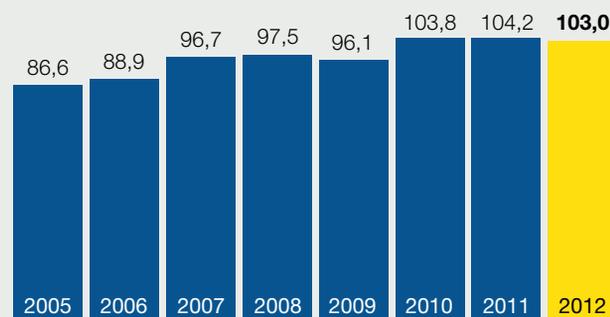
- d'entreprises comprises dans la consolidation	140.553
- de tiers	-

A4. a) Engagements d'acquisition d'immobilisations	69.928
b) Engagements de cession d'immobilisation	-

A7. a) Engagements résultants d'opérations relatives aux taux d'intérêt	168.042
---	---------

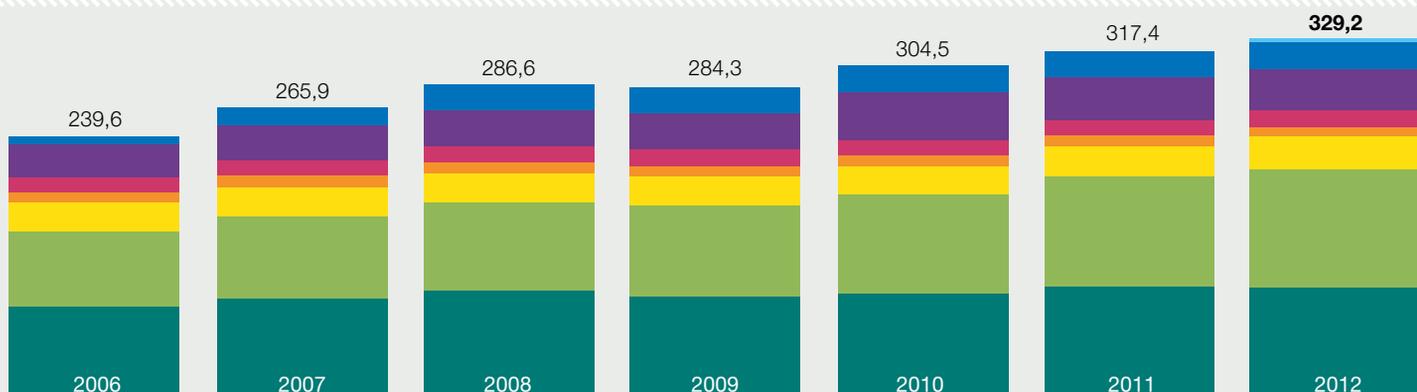
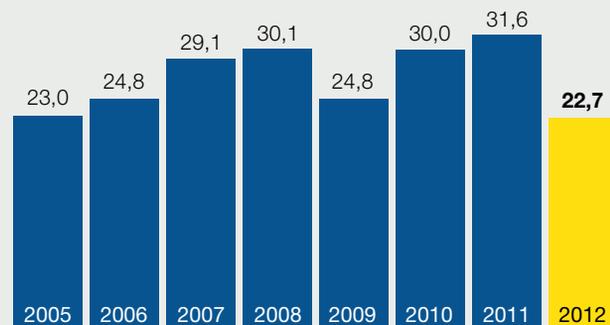
Ebitda

en millions €



Résultats nets

en millions €



Bilan Interparking S.A.

ACTIFS

en ,000 €	2008	2009	2010	2011	2012
Actifs immobilisés	592.640	610.764	622.222	614.575	610.517
I. Frais d'établissement	-	-	-	-	-
II. Immobilisations incorporelles	18.588	16.625	14.548	12.393	10.554
III. Immobilisations corporelles	68.378	58.256	54.704	53.441	56.496
a. Terrains et constructions	59.107	45.157	41.350	39.443	39.272
b. Installations	198	113	100	241	178
c. Mobilier et matériel roulant	1.075	1.154	1.238	1.437	1.541
d. Location-financement et droits similaires	924	819	713	218	175
e. Autres immobilisations corporelles	6.351	9.920	10.873	9.773	9.609
f. Immobilisations en cours et acomptes versés	723	1.093	430	2.329	5.721
IV. Immobilisations financières	505.674	535.883	552.970	548.741	543.467
a. Entreprises liées	503.100	532.774	549.787	545.553	539.970
- Participations	503.100	532.774	532.774	537.409	539.413
- Créances	-	-	17.013	8.144	557
b. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	16	15	14	13	12
- Participations, actions et parts	16	15	14	13	12
- Créances	-	-	-	-	-
c. Autres immobilisations financières	2.558	3.094	3.169	3.175	3.485
- Actions et parts	610	611	613	620	623
- Créances et cautionnement en numéraire	1.948	2.483	2.556	2.555	2.862
Actifs circulants	9.800	62.410	39.103	31.547	27.340
V. Créances à plus d'un an	-	-	-	-	-
b. Autres créances	-	-	-	-	-
VI. Stocks et commandes en cours	-	-	-	-	-
a. Stocks marchandises	-	-	-	-	-
VII. Créances à un an au plus	6.652	57.800	35.052	27.172	21.979
a. Créances commerciales	5.713	4.729	3.762	3.733	7.209
b. Autres créances	940	53.071	31.290	23.439	14.770
VIII. Placements de trésorerie	-	-	-	-	-
a. Actions propres	-	-	-	-	-
b. Autres placements	-	-	-	-	-
IX. Valeurs disponibles	1.719	1.315	1.279	1.498	1.467
X. Comptes de régularisation	1.429	3.295	2.772	2.877	3.894
Total de l'actif	602.440	673.174	661.325	646.122	637.857

PASSIFS

en ,000 €	2008	2009	2010	2011	2012
Capitaux propres	212.181	220.927	229.895	246.219	276.273
I. Capital	15.885	15.885	15.885	15.885	15.885
II. Primes d'émission	38.729	38.729	38.729	38.729	38.729
IV. Réserves	5.820	9.530	9.511	9.494	9.456
a. Réserve légale	1.589	1.589	1.588	1.589	1.588
b. Réserves indisponibles	10	9	9	9	9
c. Réserves immunisées	4.221	7.932	7.914	7.896	7.858
V. Benefice reporté	151.747	156.783	165.633	182.111	212.202
VI. Subsidés en capital	-	-	137	-	-
Provisions	300	2.188	2.170	2.204	2.155
a. Provisions pour risques et charges	211	188	179	223	197
- Pensions et obligations similaires	107	84	75	119	93
- Autres	104	104	104	104	104
b. Impôts différés et latences fiscales	89	2.000	1.991	1.981	1.957
Dettes	389.959	450.059	429.260	397.699	359.429
VIII. Dettes à plus d'un an	112.812	320.740	313.690	308.596	184.621
a. Dettes financières	110.687	314.171	307.364	301.873	178.147
- Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-
- Emprunts obligataires non subordonnés	-	-	-	-	-
- Dettes de location-financement et assimilés	1.555	1.531	1.502	-	-
- Etablissement de crédit	16.127	13.173	173.062	183.797	130.147
- Autres emprunts	93.005	299.467	132.800	118.076	48.000
d. Autres dettes	2.125	6.569	6.326	6.723	6.474
IX. Dettes à un an au plus	266.992	119.284	107.312	77.150	164.505
a. Dettes > un an échéant dans l'année	45.781	38.864	54.078	27.935	123.938
b. Dettes financières	204.056	62.929	34.853	30.005	30.003
- Etablissement de crédit	2.350	9.825	4.850	-	-
- Autres emprunts	201.706	53.104	30.003	30.005	30.003
c. Dettes commerciales	4.364	4.420	4.738	5.537	8.389
e. Dettes fiscales, salariales et sociales	2.751	3.060	3.295	2.793	2.173
- Impôts	1.295	1.592	1.835	1.295	507
- Rémunérations et charges sociales	1.456	1.468	1.460	1.498	1.666
f. Autres dettes	10.040	10.016	10.348	10.880	2
X. Comptes de régularisation	10.155	10.030	8.258	11.953	10.303
Total du passif	602.440	673.174	661.325	646.122	637.857

Compte de résultats Interparking S.A.

en ,000 €	2008	2009	2010	2011	2012
I. Ventes et prestations	88.133	82.158	84.441	90.497	89.811
a. Chiffre d'affaires	87.033	81.051	83.190	89.009	88.317
d. Autres produits d'exploitation	1.099	1.107	1.251	1.488	1.494
II. Coûts des ventes et prestations	(68.555)	(66.985)	(67.264)	(71.950)	(74.706)
a. Approvisionnement	-	-	-	-	-
b. Services et biens divers	34.210	31.665	33.209	37.061	37.989
c. Rémunérations, charges sociales et pensions	15.530	16.409	16.074	16.370	18.215
d. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	12.087	12.591	12.211	12.115	12.293
e. Réductions de valeur sur stocks	62	118	(201)	-	-
f. Provisions pour risques et charges	(40)	(23)	(9)	44	(25)
g. Autres charges d'exploitation	6.707	6.225	5.980	6.360	6.234
III. Bénéfice d'exploitation	19.577	15.173	17.177	18.547	15.105
IV. Produits financiers	21.933	21.214	21.245	25.669	29.015
a. Produits des immobilisations financières	21.438	20.790	19.745	24.550	28.580
b. Produits des actifs circulants	107	88	1.182	843	223
c. Autres produits financiers	388	336	318	276	212
V. Charges financières	(19.503)	(14.165)	(18.275)	(13.543)	(11.003)
a. Charges des dettes	19.027	13.684	17.297	12.851	10.047
b. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub II.e	-	-	-	-	-
c. Autres charges financières	476	481	978	692	956
VI. Bénéfice courant avant impôts	22.007	22.222	20.147	30.673	33.117
VII. Produits exceptionnels	32	320	587	34	34
a. Reprises d'amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-	-	-
b. Reprises d'amortissement et réductions de valeur sur immobilisations financières	-	-	-	-	-
c. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	-	-	-	-	-
d. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	32	320	237	34	34
e. Autres produits exceptionnels	-	-	350	-	-

en ,000 €	2008	2009	2010	2011	2012
VIII. Charges exceptionnelles	(3)	(106)	(19)	(49)	(72)
a. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels					
b. Réductions de valeur sur immobilisations financières	1	2	1	1	1
c. Provisions pour risques et charges exceptionnels	-	-	-	-	-
d. Moins-values sur réalisations d'actifs immobilisés	2		18	48	71
e. Autres charges exceptionnelles	-	104	-	-	-
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts	22.036	22.436	20.715	30.658	33.079
X.	10	(1.910)	10	9	24
a. Prélèvements sur les impôts différés et latences fiscales	10	10	10	9	24
b. Transfert aux impôts différés et latences fiscales	-	(1.920)	-	-	-
XI. Impôts sur le résultat	(1.559)	(1.771)	(1.558)	(3.328)	(3.049)
a. Impôts	(1.559)	(1.771)	(1.575)	(3.340)	(3.049)
b. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	-	-	17	12	-
XII. Bénéfice de l'exercice	20.487	18.755	19.167	27.339	30.054
XIII.	20	(3.711)	18	18	37
a. Prélèvements sur les réserves immunisées	20	18	18	18	47
b. Transfert aux réserves immunisées	-	(3.729)	-	-	(10)
XIV. Bénéfice de l'exercice à affecter	20.507	15.044	19.185	27.357	30.091

Résumé des règles d'évaluation

- Les goodwill de fusion sont amortis sur une période de 20 ans.
- Les immobilisations corporelles sont reprises à l'actif pour leur prix d'acquisition ou de revient.
- Les amortissements annuels sont pratiqués selon un plan d'amortissement basé sur la méthode linéaire ou dégressive.
- Les immobilisations financières sont évaluées au prix d'acquisition diminué éventuellement des réductions de valeur en ce qui concerne les participations et pour leur valeur nominale en ce qui concerne les créances figurant sous cette rubrique ainsi que les créances à plus d'un an.
- Les créances à un an au plus sont évaluées à leur valeur nominale. Les placements de trésorerie sont évalués à leur prix d'acquisition.
- Des réductions de valeur sont prévues si nécessaire et dans les conditions stipulées par la loi pour les rubriques de l'actif susceptible d'être dépréciées.
- Les dettes à plus d'un an et à un an au plus sont reprises pour leur valeur nominale selon les soldes justifiés aux comptes.
- Les provisions nécessaires sont constituées s'il échet.

Rapport du commissaire

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE INTERPARKING SA POUR L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012**



Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels que définis ci-dessous, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Interparking SA ('la société') et de ses filiales (conjointement le 'groupe') pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2012, le compte de résultats consolidé pour l'exercice à cette date, et l'annexe. Le total du bilan consolidé s'élève à 783.763.356,24 EUR et le compte de résultats consolidé se

solde par un bénéfice de l'exercice, part du groupe de 22.670.819,30 EUR.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer

aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation du risque que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du groupe relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur



l'efficacité du contrôle interne du groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion et la présentation d'ensemble des comptes consolidés. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sans réserve.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2012, ainsi que de ses résultats consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat, notre responsabilité est, à tous égards significatifs, de vérifier le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la mention complémentaire suivante, qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés:

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des mentions requises par la loi, concorde, dans tous ses aspects significatifs, avec les comptes consolidés et ne comprend pas d'informations manifestement incohérentes par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

Kontich, le 1 mars 2013

KPMG Réviseurs d'Entreprises

Commissaire
représentée par

Filip De Bock

Réviser d'Entreprises

Michel Lange

Réviser d'Entreprises

Bossaert Moreau Saman & C° SPRL

Commissaire
représentée par

Paul Moreau

Réviser d'Entreprises



Interparking

S.A. Interparking N.V.

European headquarters

1, Rue de l'Évêque, 1000 Bruxelles, Belgique

Bisschopsstraat 1, 1000 Brussel, België

T +32 2 549 58 11 – F +32 2 511 02 09

www.interparking.com



S.A. Interparking N.V. est une filiale

à 90% de AG Real Estate

www.agrealestate.eu

